

REGLEMENT OFFICE DES SPORTS

TRAIL - FOULEES VEAUCHOISES -

6,180 km – 11,810 km – 21,460 Km.

Dimanche 04 octobre 2026 à partir de 9 h 00

1. PARTICIPATION :

Les Foulées Veauchaises sont ouvertes aux non licenciés des deux sexes, licenciés FFA.

Les licences triathlon, course d'orientation et pentathlon ne sont pas admises. Les participants aux 3 courses chronométrées devront présenter leur PPS.

TRAIL :

- 21,460 km : à partir de juniors (année de naissance 2009 et avant) – Départ : 9h00
- 11,810 Km : à partir de cadets (années de naissance 2011 et avant) – Départ : 9h15
- 6,180 Km : à partir de cadets (années de naissance 2011 et avant) – Départ : 9h30
- Initiation à la course pour les enfants :
 - 1040 m (année 2017 - 2018- 2019) départ 10h20
 - 1500 m (année 2015 - 2016) départ 10h30
 - 2330 m (année 2012 - 2013 - 2014) – Départ : 10h40
 - Pour les enfants nés après 2020 une animation sera proposée autour du sport et de la course à pied.

2. INSCRIPTIONS – ACCUEIL :

2.1 A l'avance : Les engagements à l'avance devront comprendre :

Le montant de l'inscription sur **Logicourse** : **11 € pour le 6,180 km, 13 € pour le 11,810 km, 16 € pour le 21,460 km** à partir de la catégorie Junior. **5 € pour les catégories Cadets.**

Chèque à l'ordre de « Office des Sports »

TRES IMPORTANT : fin impérative des inscriptions sur place une 1/2 heure avant le départ uniquement pour le 6,180 km.

Chèque à l'ordre de « Office des Sports » Inscription par internet recommandée.

Pour le 11,810 km et le 21,460 km l'inscription est obligatoire par internet sur LOGICOURSE.fr.

La date de fin d'inscription est fixée au samedi 3 octobre 2026 à 12 heures.

Pas d'inscription le jour de la course.

- 3 € pour les enfants. Pas d'inscription enfants par internet mais seulement le jour de la course au Complexe sportif Pagnol.

2.2 Par courrier : Les engagements à l'avance devront être postés au plus tard le mercredi 1er octobre 2026 (le cachet de la poste faisant foi) à l'attention de l'organisation :

Jean-Christophe CHOMAT 3, impasse du vieux colombier 42340 VEAUCHE

Retrait des dossards :

Le jour de la course au complexe sportif Pagnol

3. PARCOURS (visibles sur www.lesfouléesveauchaises.fr)

4. SECURITE – CIRCULATION :

Le circuit sera fermé à la circulation, seuls les riverains pourront entrer et sortir de leur domicile dans le sens de la course. Les coureurs ne pourront emprunter que le parcours officiel.

5. Départ et arrivée : Le départ sera donné rue Marcel Pagnol sur le parking du complexe Marcel Pagnol. La zone d'arrivée est parallèle à la zone de départ. Les coureurs devront être dans la zone 10 minutes avant le départ. Zone d'échauffement autour du complexe sportif.

6. RAVITAILLEMENTS

3 ravitaillements disposés sur aller et retour des 3 parcours.
Le ravitaillement en dehors de cette zone est interdit.

7. MISE HORS-COURSES

L'ensemble des participants aux 2 courses de 11.810 et 21.460 kms sont contraints à des temps de passage maximum à chaque ravitaillement. Si les temps de passage ne sont pas atteints, les participants seront mis hors-course. Cette mise hors-course entraîne un arrêt du suivi des participants et le non-chronométrage. Cette mise hors-course ne permet aucun dédommagement lié au frais d'inscription.

Les temps de passage maximum sont les suivants :

- 11.810 kms : 1^{er} ravitaillement : 40 mn - 2^e ravitaillement : 1h10.
- 21.410 kms : 1^{er} ravitaillement : 40 mn – 2^e ravitaillement : 1h30 – 3^e ravitaillement : 2h10.

8. VESTIAIRES/DOUCHES/SANITAIRES

Complexe sportif Marcel Pagnol.

9. ESPACE MEDICAL :

Un poste fixe de secours sera prévu sur la zone d'arrivée.

10. ASSURANCE :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance physique des concurrents(es) :
Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MACIF Individuelle accident : Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Pour les non licenciés, chaque participant devra s'assurer personnellement.

11. CLASSEMENTS :

Ils seront affichés au fur et à mesure de leur édition et de leur validation sur un panneau situé proche de l'arrivée au complexe sportif Pagnol.

Ils figureront également sur le site INTERNET : www.lesfouleesveaudoises.fr

12. RECOMPENSES :

Un souvenir sera remis à chaque athlète lors du retrait de son dossard.

Une remise des récompenses aura lieu au Complexe sportif Pagnol à partir de 11h30 pour **les 3 premiers athlètes féminins et masculins des 3 courses.**

13. PROPRIETE INDIVIDUELLE DE L'IMAGE :

La participation aux FOULEES VEAUCHOISES vaut autorisation expresse et implicite concernant la publication des photos ou vidéos prises par les organisateurs au cours de ladite manifestation.

14. ORGANISATION ET RENSEIGNEMENTS :

OFFICE DES SPORTS

Tél. portable : 06 15 59 35 70

Internet : www.lesfouleesveaudoises.fr

E-mail : osvfouleesveaudoises@gmail.com